

**Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Grandson le  
22 juin 2023**

**Présidence : M. Yannick Schelker**

Le Conseil communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité n° 668/23 relatif à la modification des buts de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois, où le rapport de la commission, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide :

Article premier : d'accepter l'Avenant N° 1 aux Statuts de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois conformément à la décision de son Conseil intercommunal lors de sa séance du 22 septembre 2022.

Article deux : d'accepter l'Annexe 2 aux Statuts de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois conformément à la décision de son Conseil intercommunal lors de sa séance du 22 septembre 2022.

Article trois : la modification des buts de l'Association entre en vigueur dès son approbation par le Conseil d'Etat.

Ainsi délibéré en séance du 22 juin 2023.

Le Président :



Yannick Schelker



La secrétaire :



Nathalie Cattin Rich